

De la nécessité de simplifier l'accès au plan de relance pour les chefs d'entreprises de proximité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.10.51

Paris, 26 octobre 2020

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Interrogés sur les objectifs prioritaires qu'ils fixent au plan de relance présenté le 3 septembre, les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux choisissent dans l'ordre : compétitivité, écologie, cohésion sociale.

Ainsi, 39% d'entre eux mettent en avant la nécessité d'améliorer la compétitivité des entreprises, en préconisant d'abord la baisse des impôts de production (prévue dans le projet de finances pour 2021), devant le renforcement des fonds propres des entreprises, la transformation numérique, et le soutien à l'exportation.

Les opinions sont moins tranchées concernant l'écologie. Les principales attentes des chefs d'entreprise de proximité se partagent en effet entre le développement des circuits courts (34 % avec un pic à 61 % pour l'hôtellerie-restauration), la rénovation énergétique des bâtiments (28 % avec un pic à 50 % pour l'artisanat du bâtiment) et la décarbonation de l'industrie (24 % avec un pic à 50 % pour les professions libérales de la santé).

S'agissant du volet cohésion sociale, les priorités identifiées par les personnes interrogées sont, la sauvegarde de l'emploi par un soutien à l'activité partielle, devant l'aide aux employeurs, et la redynamisation des centres-villes.

Enfin, plus de la moitié des chefs d'entreprise interrogés (53 %) affirment qu'ils ne solliciteront pas les dispositifs du plan de relance, jugés trop complexes et chronophages. Ce scepticisme conforte l'U2P dans sa demande visant à simplifier l'accès aux mesures du plan de relance à destination des petites entreprises. Première réponse gouvernementale à cette demande : un guide explicatif pour les TPE-PME verra le jour prochainement, à l'instar de celui dédié à l'industrie.

« Il est indispensable que le plan France Relance soit plus massivement dirigé vers les entreprises de proximité. Pour ce faire, à l'exemple de ce que nous avons fait au sein du CPSTI, il faut automatiser autant d'aides que possible, réduire considérablement les démarches et s'assurer qu'une information exhaustive est donnée aux entreprises. Un suivi associant les représentants des entreprises de proximité, est crucial. », déclare Laurent Munerot.

Voir graphiques en p. 2

**Priorité accordée par les chefs d'entreprise de proximité
aux trois volets du plan de relance**



**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 20.10.51**

Paris, 26 octobre 2020

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Principales attentes des chefs d'entreprise sur le volet compétitivité

Baisse des impôts de production	54%
Financement des entreprises par un renforcement des fonds propres	28%
Aucune	20%
Mise à niveau numérique	16%
Soutien à l'exportation	9%

Principales attentes des chefs d'entreprise sur le volet écologie

Circuits courts	34%
Rénovation énergétique des bâtiments	28%
Aucune	26%
Décarbonation de l'industrie	24%
Mobilités vertes	20%
Biodiversité, lutte contre l'artificialisation	18%
Économie circulaire	16%

Principales attentes des chefs d'entreprise sur le volet cohésion sociale

Sauvegarde de l'emploi par un soutien à l'activité partielle	49%
Aide aux employeurs	37%
Politique de redynamisation des centres-villes et centres-bourgs	30%
Aucune	19%
Accès au très haut débit	12%